

Administration

Certificat d'assurance accident • *fournir une photocopie de l'année en cours*

Allergies/problématiques médicales • *avertir votre MSP à l'admission*

Maladie de plus de 3 jours • *fournir un certificat médical à votre MSP*

Changements administratifs • *informer votre MSP de tout changement (assurance, adresse, téléphone, médecin, curateur, etc...)*

Activité

Horaires d'ouverture • *7h30 - 11h30 et 13h - 16h30*

Horaires des pauses • *9h40 - 10h et 14h40 - 15h*

En cas d'absence • *prévenir systématiquement votre MSP (appel, sms, email)*

Rémunération • *versée tous les 15 jours*

Casiers • *demandeur à votre MSP*

Vie pratique

Repas • *commande/annulation de repas avant 10h le jour même (bureau ouvert de 8h30 à 10h, en dehors de ces heures, contacter le 079 556 07 38)*

Horaires de la cafétéria • *8h - 11h et 13h - 16h*

Navette-bus • *mise à disposition gratuitement pour la jonction des transports publics (LEB, bus)*

Réunion des bénéficiaires • *une fois par trimestre (informations sur les tableaux d'affichage)*

Aumônerie • *aumônière présente une fois dans la semaine*

Célébration œcuménique • *chaque vendredi à 10h30 à la Chapelle*

Boîte à idées/questions/remarques • *dans la cafétéria*

Service social

Accompagnement social • *demandeur à votre MSP*

Gestion du magasin social «*À La Mère Cery*»

Organisation de *promenades bien-être*

Organisation d'*activités variées* en fonction des saisons

Plus d'informations disponibles sur le panneau d'affichage dans la cafétéria

www.ateliers-rehab.ch